

## Cortébert Informations du Conseil municipal

### **Soutien au commerce, achetons localement !**

La commune de Cortébert dispose de différents acteurs dans le commerce et l'artisanat local. On pense entre autres à différents prestataires de services culinaires, aux restaurants et métairies, ou aux entreprises présentes dans la zone industrielle. Le village bénéficie par ailleurs de deux commerces de détail alimentaire, à savoir d'une part la Fromagerie Wenger et d'autre part le magasin/boulangerie exploité par Jean-François Leuenberger.

Ainsi, les personnes désirant faire leurs courses quotidiennes disposent d'une large palette de produits alimentaires et d'usage courant ainsi que de l'agence postale.

Le Conseil municipal estime important de se rendre compte de la chance dont bénéficie Cortébert. En tant que commune de presque 700 habitants, il n'est pas évident, au XXIème siècle, d'encore disposer de telles possibilités d'achat sur place. La concurrence des grands centres d'achat et la mobilité d'une partie significative de la population exerce une pression sur les magasins indépendants de ce type. Ils sont pourtant très importants pour les personnes âgées qui ne peuvent pas forcément se rendre dans un village voisin, ou pour d'autres personnes peu mobiles.

Afin d'inciter la population à utiliser les commerces locaux, le Conseil municipal a donc décidé d'offrir un bon par personne domiciliée dans la commune. D'un montant de 10 francs par adulte et de 5 francs par enfant, les Corté-bons bleus seront distribués avec un courrier d'accompagnement ces prochains jours.

Le Conseil municipal incite la population à utiliser ces bons dans les entreprises de la commune qui y sont mentionnées. En soutenant ainsi le commerce local, la population pourra se rendre compte de la chance dont elle bénéficie et assurer leur pérennité à l'avenir. La période de la pandémie avait montré à quel point il est utile de pouvoir compter sur des services de proximité. Sachons en être fiers et achetons donc localement !

